



## Votre parcours avant votre hospitalisation



**CHIRURGIE DE LA HANCHE, DU GENOU ET DE L'ÉPAULE**

[www.hanche-genou-epaule.com](http://www.hanche-genou-epaule.com)

Ce document est rédigé à l'intention des patients devant se faire opérer d'une prothèse totale de la hanche, genou et épaule. Il ne prétend pas être exhaustif, mais apporte des explications claires et intelligibles sur l'intervention que doit subir le patient.

Il ne remplace pas les informations données par le Docteur Lenfant.

## LA CONSULTATION CHIRURGICALE

Lors de cette consultation, votre chirurgien vous informe de la nécessité d'une intervention afin de soulager votre articulation.

Il vous expliquera la nature de l'intervention proposée, son objectif, son utilité et ses bénéfices attendus.

Il vous informera des risques et complications possibles qui peuvent survenir pendant ou après l'intervention.

Il vous donnera les différentes modalités de sortie :

- un retour à domicile, avec éventuellement une hospitalisation à domicile,
- plus rarement, une sortie en centre de rééducation.

A la fin de votre consultation, le chirurgien vous remettra :

- une attestation de consentement éclairé qu'il vous fera signer ;
- votre fiche d'hospitalisation dûment complétée ;
- une ordonnance d'examens biologiques et/ou complémentaires, si nécessaire ;
- une ordonnance d'un produit antiseptique pour la douche.

La secrétaire de votre chirurgien vous donnera votre rendez-vous de consultation d'anesthésie.

## LA RÉUNION D'INFORMATION : RAC (RÉHABILITATION AMÉLIORÉE APRÈS CHIRURGIE) OU RAPID RECOVERY

Cette réunion d'information est réalisée à la clinique par l'équipe soignante.

Le but est de vous expliquer votre intervention, l'hospitalisation, la rééducation et votre retour à domicile.

Vous recevrez une convocation par courrier. Vous viendrez accompagné par un proche qui sera à vos côtés après cette intervention chirurgicale.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, visionnez le film sur le site du Docteur Lenfant ([hanche-genou-epaule.com](http://hanche-genou-epaule.com)).

## LA PRÉ-ADMISSION

Muni de votre fiche d'hospitalisation, de votre pièce d'identité, de votre carte Vitale et de votre carte mutuelle, vous devrez vous présenter après votre consultation d'anesthésie à l'accueil principal de l'établissement afin de valider votre séjour.

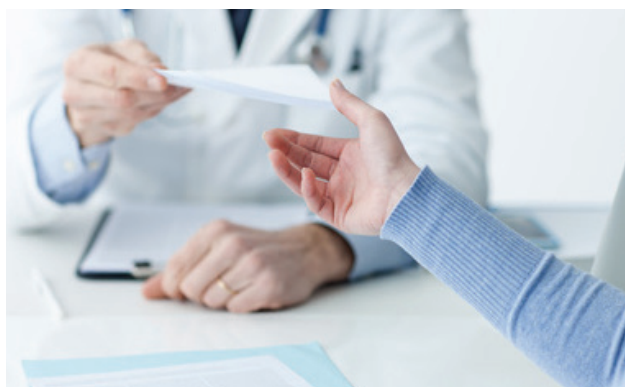
## LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

Pour cette consultation, vous devrez présenter au médecin anesthésiste votre questionnaire dûment rempli ainsi que vos ordonnances de traitement habituel.

Le médecin anesthésiste vous informera :

- des différents types d'anesthésie ;
- des consignes préopératoires à respecter scrupuleusement (ex : le respect du jeûne) ;
- des consignes postopératoires.

Le médecin anesthésiste vous fera signer votre consentement éclairé dont un exemplaire vous sera remis.



## LA PRÉPARATION DE VOTRE HOSPITALISATION

- Utilisez la check-list préopératoire de la pochette pour ne rien oublier.
- Prévoyez un nécessaire de toilette (savon et serviette, vêtements de rechange, etc.) pour votre séjour,
- **Apportez vos examens biologiques, cardiologiques et radiologiques si vous en possédez.**
- N'amenez pas d'objets de valeur !

### A votre arrivée à l'hôpital

- Vous devez apporter votre pièce d'identité, votre carte de sécurité sociale et votre carte de mutuelle.

### A votre arrivée dans le service

Votre coopération est indispensable.

- Certaines règles d'hygiène sont à observer pour éviter des complications postopératoires.
- Vous serez pris en charge par un membre de l'équipe soignante du service qui vérifiera la concordance entre votre identité et votre dossier. Il vous mettra un bracelet d'identification que vous devrez garder jusqu'à votre sortie.
- L'infirmier(e) ou l'aide-soignante du service vous installera dans votre chambre, où les consignes préopératoires vous seront expliquées.

## LA DÉPILATION

### Vous devez vous être dépilé.

- Il est strictement interdit d'utiliser un rasoir en raison des micro-coupures qu'il entraîne et qui peuvent être source d'infection.

### Les 2 méthodes d'épilation sont :

- **la tonte chirurgicale avec des lames à usage unique** réalisée par le personnel soignant (jamais à l'aide de rasoir) ;
- **ou la crème épilatoire** (fournie par vos soins).

L'épilation est à réaliser après la douche **3 à 4 jours AVANT l'opération.**

### Les précautions d'emploi de la crème épilatoire :

- La crème doit être répartie sur une peau propre, sèche et non irritée.
- Il est important de réaliser un test allergique sur une zone sensible de la peau (le pli du coude par exemple) afin de s'assurer de l'absence d'allergie. En cas d'allergie (présence de rougeurs, de boutons ou de démangeaisons), d'intolérance nouvelle ou connue à ces produits, n'utilisez pas un produit dépilatoire, mais une tondeuse.
- Avant toute application, lisez attentivement les notices jointes au produit que vous utilisez.

## LA PRÉPARATION DE VOTRE HOSPITALISATION

### La douche préopératoire

La douche préopératoire contribue à éliminer la majorité des microbes présents sur votre peau, avec un savon antiseptique (s'il vous a été prescrit par votre chirurgien) ou votre savon doux en l'absence de prescription.

L'exécution de cette douche la veille et le matin de l'intervention est une mesure nécessaire pour prévenir les infections de la plaie chirurgicale. Il est important de respecter le déroulement du protocole ci-dessous.

- retirez l'ensemble de vos bijoux (alliance, boucles d'oreilles, montre, piercing, etc.) ;
- **retirez le vernis** et les lentilles de contact ;
- coupez et curez vos ongles ;
- mouillez soigneusement vos cheveux, votre visage et l'ensemble de votre corps ;
- effectuez un shampoing ;

- savonnez l'ensemble de votre corps, du haut vers le bas en apportant une attention particulière aux aisselles, au nombril, aux plis cutanés, aux organes génitaux, à la région anale (pli interfessier) et aux espaces interdigitaux ;
- rincez abondamment vos cheveux, votre visage et votre corps ;
- essuyez-vous avec une serviette propre et mettez des vêtements propres.

Nous vous rappelons que le linge de toilette, les vêtements et la literie doivent être propres et changés une fois que la douche a été effectuée.

## LE JOUR DE L'INTERVENTION

### Le matin

- Vous devez avoir pris votre **douche** (comme la veille au soir) **sans savonner les cheveux. Il est INTERDIT d'appliquer de la crème hydratante, du déodorant, du parfum et de se maquiller.**
- **Vous devez être à jeun 6 h minimum** avant l'heure de votre passage au bloc opératoire, heure que vous communiquera l'infirmière du service. **Il ne faut donc pas manger, ni boire, ni fumer, ni mâcher de chewing-gum, sauf indication contraire de l'anesthésiste.**
- 2h avant votre heure de passage au bloc opératoire, vous vous habillez en tenue de bloc, fournie par le personnel soignant : casaque, charlotte et sur chaussures jetables.
- L'infirmière vous administrera votre préméditation, si prescrite par le praticien.
- Un brancardier viendra vous chercher pour vous emmener au bloc opératoire.

N'hésitez pas à demander des informations à l'équipe soignante si elles ne vous ont pas été données ou si vous n'avez pas bien compris.

### Au bloc opératoire

- A votre arrivée au bloc opératoire, vous serez pris en charge par l'infirmière de bloc, l'anesthésiste et votre chirurgien.
- A la fin de votre intervention, vous serez transféré en SSPI (Salle de Soins Post-Interventionnelle) jusqu'à votre réveil complet.
- Vous serez ensuite ramené dans votre chambre par le brancardier.

## A VOTRE RETOUR DANS VOTRE CHAMBRE

L'équipe soignante vous donnera les consignes médicales et paramédicales à suivre.

- Une surveillance post-opératoire (prise des constantes, évaluation de la douleur, pansement, redons, etc.) vous sera prodiguée.
- Un traitement antalgique, et anticoagulant vous sera administré en fonction des prescriptions médicales.
- Un repas adapté à votre état de santé vous sera servi dès le soir de votre intervention.
- Les infirmier(e)s appliqueront les prescriptions médicales en ce qui concerne les traitements antalgiques, antibiotiques, anticoagulants et autres.
- Une radio de contrôle sera faite le lendemain de votre intervention.
- Le pansement sera refait selon les consignes de votre chirurgien, à partir du 2ème jour post-opératoire.
- Une surveillance de vos constantes, drains, etc. sera effectuée.
- Les kinésithérapeutes viendront débiter votre rééducation, le jour même ou le lendemain, puis tous les jours.
- Vous pourrez demander en fonction de votre contexte personnel à rencontrer la diététicienne et/ou l'assistante sociale.

## LORS DE VOTRE SORTIE :

En fonction de ce qui aura été décidé avec votre chirurgien avant votre hospitalisation, votre sortie se fera :

### Le plus souvent à domicile :

- L'infirmier(e) vous remettra vos ordonnances de sortie et si besoin votre arrêt de travail.
- Il (elle) vous expliquera les consignes post-opératoires et vous remettra votre prochain rendez-vous de consultation à prendre environ 1 mois après l'opération.

### Plus rarement en centre de rééducation :

- Ce mode de sortie a été validé lors de la consultation chirurgicale, en fonction de vos possibilités à retourner à votre domicile.

*Un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire de qualité de vie (Relatif à l'atelier d'information et d'éducation post-chirurgicale) vous seront remis.*